



NOM DU SERVICE :

OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES ET PROSPECTIVES

NOM DU CHEF DE SERVICE : Roland VANDE MAELE

NOM DE L'ADJOINT :

COORDONNÉES :

Adresse : 17 quai Paul Wiltzer, 57000 METZ

Tél. Secrétariat : 03 87 34 34 87

Boîte fonctionnelle : ddt-otp@moselle.gouv.fr

PRÉSENTATION DU SERVICE

Effectif total : 7

dont

1 A

4 B

2 C

PRINCIPALES MISSIONS :

Collecter l'information

- La première fonction consiste à élaborer des bases de données numériques et cartographiques exhaustives de l'ensemble des problématiques partagées par les différents services de la DDT, en s'associant le cas échéant avec les autres administrations (DRAAF, DREAL), établissements publics et collectivités territoriales producteurs de données.
- Lorsque malgré toutes les recherches en interne ou avec les partenaires, l'information est absente et qu'un besoin se fait ressentir, il est possible de mobiliser ponctuellement des agents pour construire de la donnée, à travers des opérations de vectorisation. La MOTP assure alors le rôle de coordonnateur pour proposer un produit final homogène.
- L'ensemble de ces informations alimente la connaissance fine du territoire, et permet aux différents services de disposer d'éléments factuels.

Diffuser l'information

- La carte est un vecteur central de mise en forme de l'information pour aider à la décision. La MOTP dispose pour cela d'agents et de logiciels de cartographie pour répondre à la demande sous forme de cartes statiques (format PDF ou papier) quand il s'agit d'une commande circonscrite à un secteur particulier, ou de cartes dynamiques (serveur Cartélie) pour des thèmes récurrents et départementaux.
- L'application informatique « Portail des Données Territoriales », alimentée régulièrement par le MOTP, permet à tout un chacun d'avoir un accès rapide et personnalisé aux bases numériques et géographiques. En interne, l'outil favorise la transversalité, et en externe il permet de diffuser une information objective et validée. Il est accessible à tous les services de l'Etat. Des organismes externes font également appel à ses services, comme la Chambre d'Agriculture, la Fédération des Chasseurs, les agences d'urbanisme, la CAF, ou des bureaux d'études.

Catégoriser l'information

- Brute, l'information ne permet pas toujours de répondre à la demande, notamment lorsqu'on tente de suivre des évolutions moyen-long terme. C'est pourquoi la MOTP a développé divers observatoires pour suivre en continu un enjeu territorial du département, rendre des comptes régulièrement et assurer une veille prospective. Sept observatoires sont actuellement pilotés par la Mission : la consommation du foncier, le bruit, les lotissements, les zones d'activité, les EPCI, l'aménagement commercial et l'approvisionnement local en restauration hors domicile.
- Les résultats des différents Observatoires sont repris dans le Portail des Données Territoriales, ainsi que l'observatoire de l'habitat piloté par le service compétent.